



Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage

Secrétariat assuré par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement



Notification 2014/013

16 avril 2014

NOTIFICATION AUX PARTIES

PUBLICATION D'UNE EVALUATION DES MÉMORANDUMS D'ENTENTE ET DE LEUR VIABILITÉ

Le Secrétariat PNUE/CMS est heureux de mettre à disposition aux Parties pour commentaires le document intitulé « une évaluation des mémorandums d'entente de la CMS et leur viabilité ».

La résolution 10.9 annexe 1 activité 5 faisait appel à une évaluation global des lacunes et ressources (5.1), comprenant une évaluation des ressources de la Convention (5.2) et une évaluation des MdE et de leur viabilité (5.3). La remise de l'évaluation est prévue à la COP11 en novembre 2014.

Il a été convenu dans la résolution 10.1 (annexe 2) que ces activités seront financées grâce à des contributions volontaires. Le Secrétariat de la CMS a contacté des Parties en vue d'un soutien financier afin de réaliser l'évaluation. Comme ces fonds n'étaient pas disponibles, le Secrétariat a préparé une évaluation initiale que vous pourrez trouver [ici](#). Les composantes 5.1 et 5.2 seront distribuées séparément.

J'ai le plaisir de vous inviter à émettre vos commentaires sur le document jusqu'au **vendredi 13 juin 2014**.

Veillez les envoyer au courriel suivant : cms@cms.int. Tous les commentaires seront circulés parmi les Parties pour veiller à la transparence.

<http://www.cms.int/notifications/2014.htm>